Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260410-20260407-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

**Extrait du Registre des délibérations**
**du Conseil municipal**
**de la Commune de Saint Jean Brévelay**

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absente : Mme Jennifer BATARD
Date de convocation : 1er avril 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 22
Votants : 22
Secrétaire de séance : Mme Gisèle HAYS

**Délibération n° 2026-04-07**
**Vote des taux d'imposition 2026**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence et les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Les bases 2026 sont revalorisées de + 0.9 %.

| | |
|---|---|
| Bases prévisionnelles TFB : | 3 761 000 € |
| Bases prévisionnelles TFNB : | 148 100 € |
| Bases prévisionnelles THRS : | 107 500 € |
| Allocations compensatrices : | 233 266 € |

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de maintenir les taux.

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.57 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.24 %
- taxe d'habitation : 13.17 %

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
- Valide les taux proposés.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260410-20260407-DE